



Finalités du centre social

Respect de la dignité humaine, la
solidarité, la démocratie



« Chaque humain est unique,

irremplaçable, nul ne peut être exclu sous prétexte qu'il ne sert à rien. Comment imaginer que des sociétés puissent rester paisibles, quand une foule d'hommes et de femmes s'entendent dire qu'ils sont de trop »

Albert Jacquard

Le projet du centre social Albert Jacquard repose sur un travail partagé porteur de culture commune, sur l'évaluation de nos pratiques à l'évaluation du projet précédent, sur l'expression des bénévoles et habitants et sur une réflexion sur le travail associé.

Par délibération du 20 juin 2019, le conseil d'administration réaffirme les finalités du centre social.

FINALITÉS DU CENTRE SOCIAL

Le Centre Social est un foyer d'initiatives portées par les habitants associés, appuyées par des professionnels capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social local.

Le Centre Social est un équipement de quartier à vocation globale ouvert à l'ensemble de la population de proximité ayant une fonction d'accueil, d'animation et de mise en place d'activités à finalité sociale.

C'est un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices avec une méthode participative et coopérative.

Ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.

Il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des adhérents et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques

pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers.

De ce fait, doivent être effectivement associés à la gestion du centre et à la démarche :

- Les habitants du quartier et les associations et groupements dont les buts sont compatibles avec ceux du centre et qui manifestent leur volonté de s'associer à son action.
- La Caisse des Allocations Familiales, le Conseil Départemental, la ville de Lille, le Conseil de Quartier.

Le Centre Social insère son action dans un projet social cohérent et pluriannuel, explicitant objectifs et moyens. Ce projet est élaboré avec les habitants et concerté avec les partenaires du Centre Social.

Nous entendons expliciter le sens donné à notre action au travers d'engagements ouvrant le champ de nouveaux possibles de "vivre ensemble" et par l'expérimentation de l'audace sociale.

La dignité humaine, la solidarité, la démocratie seront tout au long du développement du projet du social les valeurs de base.

LES AXES DU PROJET 2018/2021 DU CENTRE ALBERT JACQUARD

- Être à côté des parents dans l'éducation de leurs enfants
- Agir pour faire vivre la mixité sociale au sein du quartier
- Agir pour que chacun puisse connaître, accéder, recourir à ses droits
- Aller à la rencontre et accompagner les personnes en situation d'isolement
- Pilotage et régulation du centre social

Par RESPECT DE LA DIGNITÉ HUMAINE,

Le centre social entend l'accueil, l'écoute et le respect de chacun s'appuyant sur le dialogue, sur la reconnaissance laïque de la pluralité, en se gardant de préjugés moraux et personnalisés.

Le centre social porte une attention aux aspirations de chacun, à la convivialité, à la prise en compte des progrès de chacun dans la coopération réciproque au sens de l'éducation populaire.

Par SOLIDARITÉ,

Le centre social considère les hommes et les femmes capables de vivre ensemble au travers des liens familiaux, des relations de voisinage, les solidarités de groupe, les rencontres de cultures, des relations de travail, des engagements citoyens. La solidarité se traduit par l'échange de savoir faire, de réseaux d'entraide, de soutien à l'insertion sociale et économique, de la défense des droits de chacun.

Par DÉMOCRATIE,

Le centre social veut ouvrir le débat et partager le pouvoir, par l'établissement et au besoin la conquête, d'espace de discussion, de participation, de décision concernant la vie quotidienne et celle de la collectivité. Cette démocratie locale, c'est aussi le débat sur les finalités, les modalités et les résultats sur des actions collectives, au sens d'un engagement civique des habitants.

Le centre social est donc un lieu ouvert à la population recherchant la mixité des publics et l'inter-génération. Il peut orienter vers les services publics, voire les accueillir.

L'inclusion sociale et la socialisation des personnes, le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire, la prise de responsabilité des adhérents et le développement de la citoyenneté de proximité visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux et se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain : reconnaissance sociale, estime personnelle, épanouissement personnel.

DES VALEURS ET DES PRINCIPES À RESPECTER ET À FAIRE VIVRE

Pour un secteur d'intervention qui a pour objectif transversal le « vivre ensemble », il s'agit de points de repère qui renvoient à une éthique à partager avec toutes les parties prenantes. Il peut être parfois utile de s'y référer au cours de la vie animée des structures pour trouver un terrain d'apaisement en cas de difficultés, voire de conflit, dans les relations inter personnelles ou entre les groupes de personnes.

A noter que ces finalités sont déclinées en projet éducatif à l'attention de l'activité enfance.

REPÈRES INTERNES AU CENTRE SOCIAL

LE TRAVAIL S'ARTICULE À PARTIR D'UNE GRILLE D'ANALYSE DES ACTIVITÉS.

L'activité est-elle fondée ?

- ☞ Qu'elle est sa pertinence par rapport au projet global ?
- ☞ Est-elle justifiée par les missions du centre social ?
- ☞ Qu'est-ce qui définit l'activité comme étant une activité d'éducation populaire ?
- ☞ Qu'elle est son impact sur le projet ?

A quel niveau participe-t-elle au projet ?

- ☞ Dimension individuelle, consistant à faire des propositions d'activité aux habitants ;
- ☞ Dimension collective, par le biais d'un accompagnement de projet collectif d'habitants ;
- ☞ Dimension d'intérêt général avec le renforcement du pouvoir d'agir sur une question de société.

Importance de l'activité.

- ☞ Quelle est son importance par rapport au projet ?
- ☞ Est-elle prioritaire ?

Difficulté et aide au projet.

- ☞ Quels sont les freins au développement de l'activité ?
- ☞ Quels sont les soutiens à l'activité ?
- ☞ Quelles sont les forces mobilisables ?

Faisabilité de l'activité.

- ☞ Quelle faisabilité en termes de moyens financiers ? Matériel, personnel, législation...

LES CONDITIONS DE PARTICIPATION ET DE MOBILISATION

Extraits de la circulaire de la caisse nationale des allocations familiales qui détermine l'agrément du centre social :

- Le projet social se fonde sur une démarche transversale et est établi dans le cadre d'une démarche participative associant les bénévoles et les habitants. Il est construit en référence à trois finalités : L'inclusion sociale et la socialisation ;
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Les critères d'agrément sont :

- Le respect d'une démarche participative dans l'élaboration du projet (habitants, usagers, professionnels, partenaires) ;
- La formalisation des modes de participation effective des habitants et des modalités de gouvernance de la structure.

Les enjeux pour le centre social

- ☞ Quelles sont les conditions d'une démarche participative ?
- ☞ En quoi les habitants peuvent-ils être le moteur de la participation et de la mobilisation ?
- ☞ Comment fait-on pour communiquer ?
- ☞ Comment lier la communication, la mobilisation, la participation, la formation, l'appropriation, l'implication ?

Participation et mobilisation

- ☞ De qui et comment est venue l'idée de l'activité ?
- ☞ Y-a-t-il une démarche participative de construction de l'activité ?
- ☞ Y-a-t-il une démarche participative de l'animation de l'activité ?
- ☞ Comment est réalisée la mobilisation des habitants en amont de l'activité ?
- ☞ A quel degré de participation l'activité se réfère (échelle de Hart)
- ☞ Quelle place pour des projets d'habitants ?

LE RÔLE DE L'ADMINISTRATEUR

Le Conseil d'Administration ne constitue qu'un modeste élément de la vie associative. Le Centre Social est avant tout un foyer d'initiatives portées par les habitants associés.

C'est donc bien la mobilisation et la participation des habitants appuyés par l'équipe de salariés qui entretient les travaux du Conseil d'Administration. Par exemple, le Conseil d'Administration arrête les comptes de l'année, vote le budget... mais forcément sur la base du travail réalisé par les équipes.

Une réunion tous les deux mois ne suffit pas au Conseil d'Administration pour s'imprégner de tous les projets du centre social. Les administrateurs portent leur mandat en tant que bénévole avec, comme tout le monde, de nombreuses activités professionnelles, associatives et familiales. Il n'y a pas de temps obligatoire à consacrer, il n'y a qu'une responsabilité à assumer.

Pour tenter de réduire cette distance, nous poursuivons la mise en place :

- D'invitations de responsable d'activité au Conseil d'Administration pour présenter les actions, les enjeux ;
- Des temps de travail spécifique avec la présence de quelques administrateurs et d'un responsable d'activité (à l'initiative du CA ou à l'initiative des responsables d'activité).
- Des décentralisations du Conseil d'Administration avec la participation des groupes d'adultes, de jeunes et pourquoi pas d'enfants.
- La mise en place de la salle du projet, lieu de propositions, d'idées, de négociation.
- La communication interne dans les deux sens, mais évidemment ce sont les salariés qui disposent du plus d'information.

LA PLACE DES BÉNÉVOLES

L'équilibre entre reconnaissance des salariés et reconnaissance des compétences des habitants n'est pas une problématique spécifique à notre association, c'est un équilibre à trouver dans toutes les associations entre des salariés liés par un lien de subordination, mais néanmoins parfois militants et des bénévoles avec des motivations, des disponibilités diverses.

De nombreux bénévoles sont impliqués dans la vie du Centre Social mais sont insuffisamment considérés comme des partenaires, ce qui peut pousser au « chacun dans son coin ».

Les professionnels en Centre Social sont prioritairement attendus pour leurs compétences et leur posture d'animateurs et d'accompagnateurs des publics.

Les bénévoles apportent, de leurs côtés, des compétences techniques (ateliers, arts, sports, ...) et leurs expertises d'usages (habitants du quartiers, militants associatifs, ...).

C'est en s'appuyant sur ces spécificités complémentaires que l'articulation entre bénévoles et professionnels sera plus fluide.

La formation des salariés, une co-responsabilité

La reconnaissance des qualifications, la réduction autant que possible du temps partiel imposé (par de nouvelles missions, par la mutualisation) sont des actions concrètes menées depuis la création du centre avec les limites imposées par le cadre budgétaire et les logiques des financeurs. Cela est de la responsabilité du conseil d'administration.

La formation est par contre une co-responsabilité. C'est un investissement, mais pas seulement pour le centre social. L'audace sociale, c'est d'être auteur et acteur de son évolution dans la mise en place de parcours qualifiants.

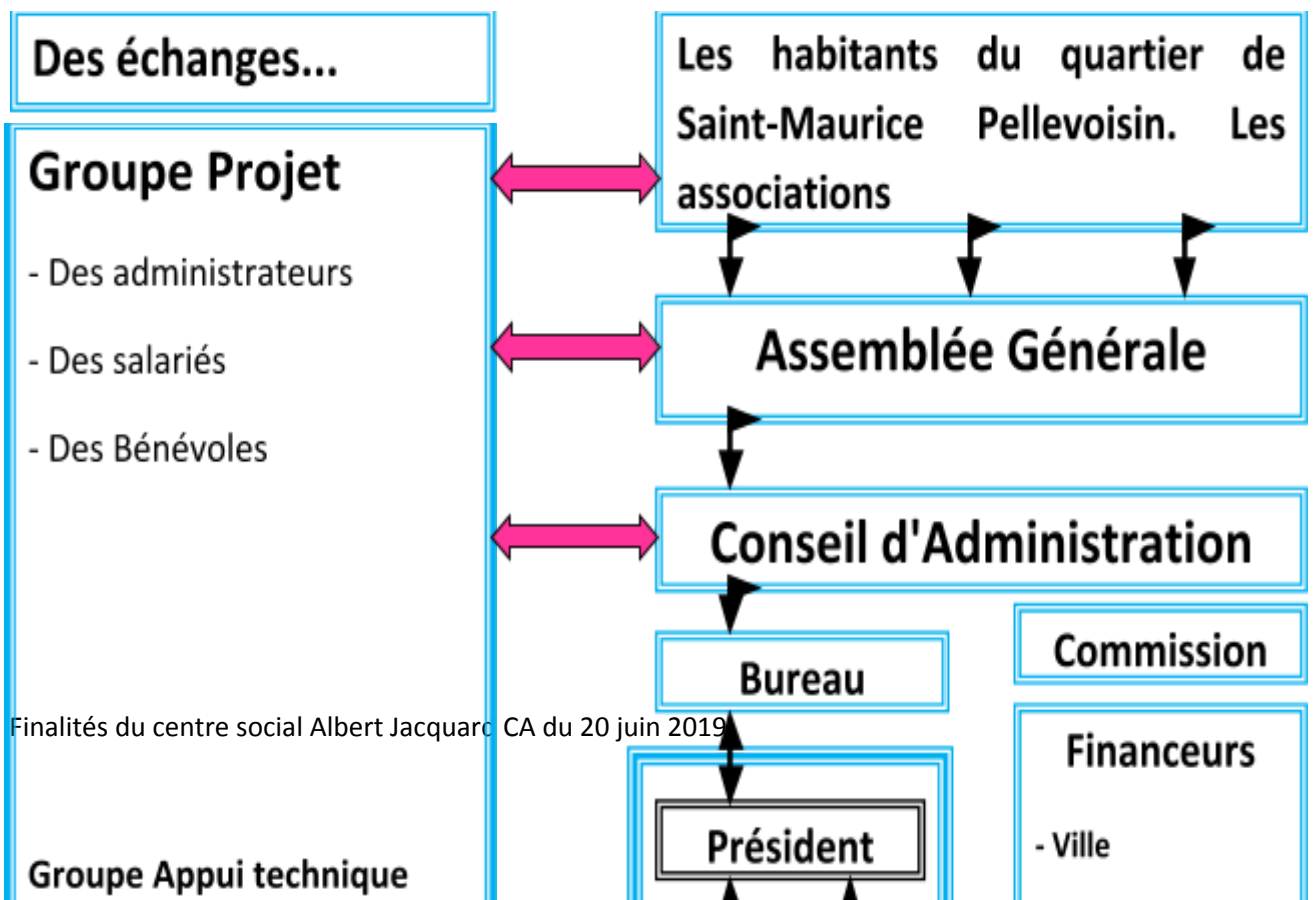
L'accompagnement des salariés pour des projets personnels est de notre responsabilité pour anticiper des difficultés éventuelles et le caractère aléatoire de notre fonctionnement soumis aux changements de nos partenaires financiers.

Le travail en réseau, le partenariat

Jean Cooren disait « Le problème n'est pas de mettre tout le monde d'accord, mais de continuer à avancer. » Allons continuer à avancer en nous appuyant sur la participation de chacun. « **Redonner sa chance à la démocratie** » C'est poursuivre la méthode des cercles concentriques de Jean, celle que nous tentons de mettre en œuvre dans la fabrique des petits possibles, dans le travail autour des personnes en situation d'isolement, dans la construction d'un réseau santé au sein du quartier, dans l'implication des parents dans les ACM, dans le printemps de Saint Maurice Pellevoisin...

Parfois le centre social est le porteur du projet, d'autres fois nous ne sommes que simple participant. La participation des habitants et des partenaires démultiplie le potentiel du centre social. C'est grâce aux liens tissés, au réseau de compétences que des actions se mettent en place et chacun peut mettre la réussite à son actif.

Le partenariat ne doit pas se traduire par faire à la place de... Il est parfois de notre responsabilité de dire non ou de solliciter les responsabilités de nos partenaires et notamment financiers.



Centre social Albert Jacquard - Organigramme cible

